



PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'INSCRIPTION

- 1 fiche d'inscription
- La fiche de licence FFN signée (important pour l'assurance)
- 1 certificat médical ou le questionnaire santé FFN Majeurs ou mineurs (à la suite de la fiche licence FFN)
- 1 photo d'identité
- Règlement de la cotisation : en espèces ou chèque à l'ordre de L'ARGENTIERE ECRINS AQUATIC CLUB (possibilité de paiement en trois fois, en indiquant la date souhaitée au dos du chèque).

Tarifs et horaires : voir la plaquette du club

La cotisation annuelle comprend le montant de la licence.

Le nombre des entraînements n'est pas au choix du nageur mais dépend de la section dans laquelle il s'inscrit.

IMPORTANT

- Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un des parents lors de l'inscription
- L'inscription ne sera effective qu'à réception du **dossier complet**. Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés, et **aucun nageur ne sera accepté sur le bassin sans certificat médical et sans avoir acquitté sa cotisation.**

Le nombre de nageurs par groupe est limité, inscrivez-vous le plus vite possible.